

– Communiqué de presse –

Politique énergétique : le gouvernement impose ses choix en catimini, le CSEC EDF dénonce un « déni démocratique »

25 ans après la libéralisation du secteur de l'électricité et 15 ans après la loi NOME, le constat est sans appel : les factures ont explosé et le modèle s'est fragilisé. Face aux enjeux cruciaux de la transition et de la souveraineté énergétique, le CSEC EDF appelle à replacer le service public et la cohérence de la politique énergétique au cœur des priorités.

Vingt-cinq ans après l'ouverture à la concurrence de l'électricité et quinze ans après la loi NOME et son mécanisme ARENH, le bilan est accablant : les prix ont explosé, la sécurité du système s'est dégradée. L'Espagne en a fait la démonstration brutale en avril 2025, avec près de 20 heures de coupure générale. **Quand la politique énergétique se réduit aux seules règles du marché, c'est un pays entier qui peut se retrouver dans le noir.**

En France, on a contraint EDF à brader une part de sa production nucléaire à ses concurrents pour « installer la concurrence ». Pourtant, EDF demeure l'acteur incontournable de la production électrique nationale. **Cette concurrence artificielle n'a pas fait baisser les factures : elle a surtout affaibli un service public essentiel.**

Le VNU : un nouveau mécanisme imposé, opaque et sans bénéfice pour les usagers.

Au 1er janvier 2026, l'ARENH disparaît, remplacé par le Versement nucléaire universel (VNU). **Une réforme adoptée dans l'urgence, dissimulée dans un article budgétaire, sans bilan public de l'ARENH ni débat parlementaire**, alors que les Français subissent des factures d'électricité historiquement élevées.

L'objectif affiché : « réguler le marché ». La réalité : ponctionner à nouveau le nucléaire public pour transférer une part des revenus d'EDF aux acteurs privés, tandis que les usagers paieront la différence. Ce dispositif complexe et illisible ne résoudra ni la flambée des prix ni les difficultés d'EDF à financer les investissements nécessaires à l'avenir énergétique du pays.

Les usagers ne sont pas non plus considérés. L'UFC Que Choisir a pu révéler que [cette réforme va entraîner une hausse de 19 % des tarifs, soit jusqu'à 250 euros supplémentaires par an pour un foyer moyen.](#)

Les salariés d'EDF et les usagers vont donc une nouvelle fois payer la facture d'une réforme imposée dans l'opacité totale, pour favoriser une concurrence factice.

Une PPE hors sol, imposée sans concertation

Deuxième passage en force : la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), feuille de route stratégique du pays pour les dix prochaines années, serait imposée par décret. Sans débat parlementaire, sans consultation citoyenne, sans concertation avec les salariés. Pourtant, ce document engage l'avenir du parc nucléaire, des énergies renouvelables, des réseaux, des emplois et de notre souveraineté énergétique.

La PPE actuellement en vigueur prévoit toujours la fermeture de plusieurs réacteurs nucléaires dans les années à venir, en totale contradiction avec les objectifs affichés de relance industrielle et énergétique. **Comment piloter un service public dans une telle incohérence ?**

Alors que le Premier Ministre a renoncé à l'utilisation du 49.3 pour le vote du budget, nous lui demandons de faire de même pour la PPE et de ne pas procéder à un 49.3 gouvernemental pour décider de l'avenir énergétique du pays !

Le CSEC EDF lance une campagne nationale : « Pas de 49.3 : exigeons un débat public pour notre avenir énergétique ! »

Le CSEC EDF refuse ce passage en force. Ces choix structurent notre modèle énergétique pour des décennies. Ils impactent directement l'emploi industriel, la souveraineté nationale, la situation climatique et le pouvoir d'achat de millions de Français. **Ils ne peuvent pas être décidés à la hâte, entre deux articles budgétaires ou par décret ministériel.**

Après des années d'ARENH qui ont affaibli EDF et la France, après les tergiversations sur le nucléaire, après les réorganisations successives imposées sans concertation, le gouvernement récidive : il décide seul, dans l'opacité, sans évaluation sérieuse, sans débat contradictoire.

Le CSEC EDF lance une campagne nationale d'ampleur pour exiger :

- **Un moratoire immédiat sur la mise en œuvre du VNU et l'ouverture d'une commission d'enquête sur la libéralisation**, permettant l'évaluation complète et publique de ses impacts sur EDF, les finances publiques et les usagers.
- **Un véritable débat parlementaire sur la PPE**, avec consultation publique et concertation avec les organisations syndicales et les professionnels du secteur.
- **La création d'une commission citoyenne indépendante** sur l'avenir énergétique de la France, intégrant syndicats, associations de consommateurs et experts.

Les grandes orientations énergétiques ne peuvent être le fait du prince. L'énergie, c'est l'affaire de tous. Elle doit être débattue, évaluée, votée démocratiquement.

Contacts presse :

Valentin Valette

Chargé des relations presse du CSEC EDF

valentin.valette@energie-publique.fr | 06 51 90 33 50



Le CSEC EDF appelle l'ensemble des organisations syndicales, des associations de consommateurs, des élus locaux et des citoyens à se mobiliser pour exiger ce débat démocratique. Des initiatives seront prises dans les prochaines semaines pour porter cette exigence et une pétition a été mise en ligne sur le site [energie-publique](https://energie-publique.fr).



"Le gouvernement impose en catimini deux réformes majeures qui vont faire grimper les factures et définir notre avenir énergétique pour dix ans, sans débat parlementaire ni consultation citoyenne. C'est un véritable 49.3 énergétique : l'énergie c'est l'affaire de tous, elle doit être débattue démocratiquement, pas décidée dans l'opacité."

Gwenaël Plagne, secrétaire du CSEC EDF

Contacts presse :

Valentin Valette

Chargé des relations presse du CSEC EDF

valentin.valette@energie-publique.fr | 06 51 90 33 50